10 DES 54:

DROITS DE L'ENFANT ÉNONCÉS DANS LA CONVENTION DE L'ONU RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

Les enfants ont le droit de voir leur dignité respectée.

> Les enfants ont le droit de participer aux décisions qui les concernent.

Les enfants ont le droit de jouer, de se reposer et de s'adonner à des activités artistiques.

Les enfants ont le droit d'être protégés contre les mauvais traitements.

Les enfants ont le droit d'apprendre et de recevoir du soutien dans le développement de leurs capacités.

Les enfants handicapés ont le droit d'obtenir une assistance et un soutien particuliers.

Les enfants ont le droit à une protection particulière en situation de guerre ou de fuite.



Les enfants ont le droit de connaître des informations importantes.

Les enfants ont le droit de vivre en bonne santé.

Aucun enfant ne doit être défavorisé

www.kinderrechte.rlp.de



Le droit de l'enfant qui m'importe le plus www.kinderrechte.rlp.de

Rheinland Pfalz